

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE LYAUTEY situé sur la commune de CONTREXEVILLE.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Carotte (Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard, pour consommation le jeudi 8 octobre.) 8Kg (réponse le 24/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 06/10/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Céleri rave (Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard, pour consommation le jeudi 8 octobre.) 4Kg (réponse le 24/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 06/10/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Courgette (Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard, pour consommation le jeudi 8 octobre.) 3Kg (réponse le 24/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 06/10/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Navet (Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard, pour consommation le jeudi 8 octobre.) 2Kg (réponse le 24/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 06/10/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Oignon (Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard, pour consommation le jeudi 8 octobre.) 2Kg (réponse le 24/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 06/10/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Pomme (Pommes à Crumble- Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard, pour consommation le jeudi 8 octobre.) 18Kg (réponse le 24/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 06/10/2026 - 12 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Salade (Feuille de chêne ou autre. Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard, pour consommation le jeudi 8 octobre.) 6Unité(s) (réponse le 24/09/2026 au plus tard) – Livraison le : 06/10/2026 - 12 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard,

pour consommation le jeudi 8 octobre. Bien Cordialement.

Informations supplémentaires :

Livraison le mardi 06 Octobre 2026 au plus tard, pour consommation le jeudi 8 octobre.

Date limite de remise des offres :

24/09/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (prix adapté aux collectivités) – 40%
- Qualité du produit (traçabilité) (étiquetage conforme aux normes en vigueur) – 30%
- Performance en matière de protection de l'environnement (sans OGM) (0 intermédiaire) – 20%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE LYAUTEY
- Denis LEMONIER
- 547 RUE DE NORMANDIE
- 88140 CONTREXEVILLE
- Responsable des achats : Frédérique BERNARD
- Téléphone :
- Courriel : frederique.bernard@ac-nancy-metz.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :

Epinal

